



Motion

La situation du secteur non lucratif de solidarité

Les adhérents de l'URIOPSS des Pays de la Loire, réunis en Assemblée Générale le 23 juin 2011 à ANGERS, ont adopté la motion suivante à l'unanimité :

De l'ensemble des secteurs d'activités représentés au sein de l'URIOPSS remontent de graves inquiétudes : la crise économique, la Réforme Générale des Politiques Publiques, la baisse des moyens du service public, les suppressions de postes dans les établissements et services, les diminutions financières, l'augmentation des coûts des charges fixes, mettent en péril la qualité d'accompagnement des personnes fragiles, les organismes à but non lucratif de solidarité étant menacés dans leur existence même.

Le secteur privé non lucratif de la santé et de l'action sociale a toujours su montrer ses capacités innovantes et d'adaptation au contexte économique. Il a, bien souvent, devancé l'intervention publique en proposant des réponses là où les besoins se faisaient sentir.

Nous, organismes de ce champ, alertons les responsables politiques, l'ensemble des financeurs, l'État, les Collectivités territoriales, sur des tensions externes et internes qui pèsent sur notre secteur. Le coût des charges augmente sans que nous ayons la possibilité juridique de nous y soustraire.

Les dotations des collectivités publiques, elles, n'augmentent pas ou diminuent : cette pression budgétaire, cumulée à des réorganisations extrêmement importantes induites par la Réforme Générale des Politiques Publiques, conduit nombre d'associations à être en danger.

La disparition des associations et d'une partie de leurs emplois ne peut être considérée comme un aléa de l'histoire, ce sont souvent ces associations, en collaboration avec de nombreux acteurs issus de la société civile, qui construisent le travail social de demain.

Nous alertons aujourd'hui solennellement nos interlocuteurs sur cette déconstruction, en marche, du réseau de cohésion sociale.

Nous les alertons aussi sur la dégradation de nos rapports avec les collectivités publiques générée par cette tension financière.

Les personnes les plus fragilisées sont les premières victimes de la crise qui ne cesse d'accélérer les processus d'isolement et de désaffiliation.

La devise républicaine forte de son vocable « **fraternité** » a construit un modèle où la **solidarité** est une valeur fondamentale de notre République.

Ce sont bien ces valeurs de fraternité et de solidarité et leurs mises en œuvre qui sont menacées, le secteur non lucratif de la santé et de l'action sociale ne peut continuer à l'accepter.

Fait à Angers, le 23 juin 2011